



CAP Composites & Plastiques Chaudronnés

► Secteur Professionnel

Le professionnel des **Matériaux Composites et Plastiques Chaudronnés** développe des techniques de moulage au contact, de projection simultanée ou de moulage sous vide, mais aussi de thermopliage et d'usinage. Le stratifieur et le chaudronnier plastique exercent leur métier autant dans le secteur industriel qu'artisanal dans la cadre de la construction et réparation de bateaux, de la sous-traitance aéronautique et de la fabrication de pièces industrielles polyester.

► Le Métier

Le **Stratifieur** ainsi que le **Chaudronnier Plastique** doivent être capables dans le cadre d'application diverses : d'assurer une compréhension technique du dossier de fabrication, de choisir et mettre en oeuvre les matières, d'identifier les outillages nécessaires, d'assurer le suivi de fabrication, d'intervenir sur toute réparation relative à ces techniques et matériaux .

► Les Débouchés

Le titulaire du **CAP Composites Plastiques Chaudronnés** peut exercer dans des entreprises du secteur industriel ou artisanal (nautisme, aéronautique, pisciniste,...). Poursuite d'Etude : Après le CAP, possibilité d'élargir ses domaines de compétences en se dirigeant vers des formations de modelage, de maintenance navale.

Centre de Formation des Apprenti(e)s

Formation Professionnelle Continue

Atelier de Pédagogie Personnalisée

1, Boulevard des Miquelots
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél. 05 57 52 72 90
Fax. 05 57 52 72 96

Nous contacter
orientation@cfa-cobas.fr

Infos et conseils
www.apprentissage-aquitaine.fr
www.agglo-cobas.fr

R E G I O N



AQUITAINE

COBAS



Bassin d'Arcachon Sud
Communauté d'Agglomération

► Qualités Requises

- Rigueur
- Application et précision manuelle
- Organisation

- Respect des règles de sécurité
- Esprit pratique
- Capacité d'adaptation

Informations, Conseils, Accompagnement de vos projets...

► La Formation

Elle se déroule pour 1/4 au Centre de Formation des Apprenti(e)s de la COBAS et pour 3/4 dans l'entreprise. Les caractéristiques de la formation doivent permettre à l'apprenti(e) d'accéder progressivement un à un à un niveau de compétences et de qualification afin de lui donner la possibilité de le rendre immédiatement opérationnel en entreprise.

ENSEIGNEMENTS

Professionnel

- Travaux Pratiques en atelier
- Technologie Appliquée aux matériaux
- Dessin technique

Général

- Mathématiques / Sciences Physiques
- Français.
- Histoire - Géographie.
- Education Physique et Sportive.

12 semaines au CFA en 1^{ère} année
12 semaines au CFA en 2^{ème} année



Taux de rémunération d'un Apprenti

Ancienneté/ Age	16-17 ans	18-20 ans	21 ans et plus
1e année	25 % du SMIC	41 % du SMIC	53 % du SMIC
2e année	37 % du SMIC	49 % du SMIC	61 % du SMIC

La rémunération peut être supérieure à ces montants si l'entreprise applique des accords particuliers (convention collective ou accords de branches professionnelles, d'entreprises...).

Renseignements
et Relations Entreprises

Myriam FERNANDEZ
05.57.52.72.90
mfernandez@cfa-cobas.fr

Pour tout renseignement et
inscriptions candidats

Christine MASSE
05.57.52.72.90
cmasse@cfa-cobas.fr